

# Fondation collective FCPE – Pensio Lausanne

Rapport annuel  
de gestion  
2015

## Table des matières

La Fondation en un coup d'œil .....	1
Structure et organisation.....	2
Décisions du Conseil de fondation .....	3
Orientation commerciale.....	3
Evolution économique en 2015 .....	4
Placements de la Fondation et allocation stratégique au 31.12.2015.....	8
Données statistiques au 31.12.2015 .....	9
Situation technique au 31.12.2015 .....	11

## La Fondation en un coup d'œil

	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Nombre d'assurés	858	854	892
Total du bilan (en CHF)	110'535'521	109'115'976	99'012'200
Degré de couverture	107.7%	110.7%	105.4%

## Structure et organisation

(composition au 1<sup>er</sup> janvier 2015)

La Fondation Collective FCPE – Pensio est une institution de prévoyance qui participe à l'application du régime d'assurance obligatoire. Elle est organisée sous une forme de fondation conformément aux articles 80 et suivants du Code civil suisse (CCS) et à l'article 48, alinéa 2, de la Loi sur la prévoyance professionnelle, vieillesse, survivants et invalidité (LPP).

Elle a son siège à Lausanne et a pour but l'organisation et la réalisation de la prévoyance professionnelle d'entreprises ou de sociétés en vue d'assurer leur personnel contre les conséquences économiques résultant de la vieillesse, de l'invalidité et du décès.

### Enregistrement LPP et Fonds de garantie

En application de l'article 48, alinéa 1 LPP, la Fondation est inscrite au registre de la prévoyance professionnelle. Elle cotise également au Fonds de garantie LPP et est soumise à l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale.

### Conseil de fondation

#### Représentants des employeurs

Christophe Fragnière	Président
Bruno Finaz	Membre
Alessandro Kuhn	Membre
Bertrand Vauthey	Membre

#### Représentants des employés

Olivier Dépraz	Membre
Mario Louis Villaschi	Vice-président
Didier Neuvecelle	Membre
Nicolas Vogler	Membre

### Organes externes

**Gérant** : Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

**Expert en prévoyance professionnelle** : Christian Rey, allea SA, Lausanne

**Organe de contrôle** : KPMG SA, Lausanne

## Décisions du Conseil de fondation

Le Conseil de fondation s'est réuni trois fois au cours de l'année 2015. La première séance de l'année 2016 a également porté en partie sur l'année 2015. Les sujets régulièrement traités ont concerné les placements des capitaux, la situation financière de la Fondation, ainsi que les demandes de l'AS-SO.

De plus, une expertise technique au 31.12.2014 a été établie par l'expert et présentée par ce dernier lors de la première séance de l'année 2016.

### Rémunération des avoires de vieillesse

Les principales décisions du Conseil pour l'année 2015 ont été les suivantes :

- Le taux d'intérêt pour l'année 2015 devait se situer entre 1.75% et 2.5%, rétroactivement depuis le 1er janvier 2015 sur la totalité des avoires de vieillesse des assurés présents au 1er janvier 2016, ainsi qu'aux personnes sorties ou retraitées au 31.12.2015.
- Si une œuvre de prévoyance souhaitait attribuer un taux d'intérêt hors de cette fourchette, le gérant aurait dû aviser le Conseil de fondation pour validation.
- Distribution d'un taux d'intérêt provisoire de 1.25% (taux minimum LPP) dès le 1er janvier 2016.
- Le taux de projection utilisé pour les certificats de prévoyance est de 1.25% dès le 1er janvier 2016.
- Le taux technique est baissé à 2.75% au 31.12.2015.
- Ne pas indexer les rentes en cours.

### Orientation commerciale

La Fondation Collective FCPE-Pensio s'adresse en premier lieu à des entreprises possédant une taille suffisante pour pouvoir disposer d'un portefeuille propre. Elle se place comme une alternative réelle pour les fondations semi-autonomes désirant rejoindre une fondation collective ou, a contrario, pour les institutions de prévoyance désirant se rapprocher de l'autonomie.

## Evolution économique en 2015

### 2015: Sous le signe de la modération

#### Une croissance mondiale un peu plus faible qu'anticipé

La reprise mondiale s'est poursuivie en 2015 à un rythme modéré d'environ 3,1%, un peu toutefois en dessous des attentes (3,4%), car les pays émergents ont déçu. Leur croissance est désormais estimée à 4,0% contre 4,8% auparavant, tandis que l'activité dans les pays développés devrait progresser d'environ 2% comme prévu.

#### Les pays développés ont assuré modérément la croissance

Certes, les stigmates de la crise de 2008-2009 – endettement élevé, systèmes financiers fragilisés et inefficiences structurelles – pèsent encore sur les économies industrialisées, que ce soit aux Etats-Unis (un peu) ou en Europe et au Japon (de façon plus marquée). Mais, atténué par une consommation bien orientée, leur impact n'a pas empêché la croissance d'atteindre un rythme satisfaisant.

Aux Etats-Unis, la consommation a bénéficié de la solidité de l'emploi, du bas niveau des taux d'intérêt ainsi que de l'amélioration du secteur immobilier. Cependant, l'appréciation du dollar et la morosité conjoncturelle des pays émergents ont fragilisé l'investissement et les exportations, pénalisant ainsi le secteur manufacturier. De ce fait, la croissance a atteint 2,5% environ: un rythme raisonnable dans l'absolu, mais modeste en comparaison historique.

Dans la zone euro, l'activité a bénéficié des efforts de relance de la Banque centrale européenne (BCE), du recul de l'euro et du pétrole bon marché, mais aussi de conditions plus favorables en matière d'octroi de crédit. La croissance moyenne a probablement atteint 1,5% et a fait preuve d'une belle homogénéité (Grèce exceptée) portée par la demande intérieure.

#### Les pays émergents ont déçu

L'écart de croissance entre pays émergents et développés a atteint 2% (4% - 2%), soit son niveau le plus faible depuis 2000. Il témoigne des difficultés structurelles croissantes touchant nombre d'économies en développement – excès d'investissement, surendettement, voire perte de

compétitivité, dégradation des finances – au moment où la Chine, souvent leur principal partenaire commercial, ralentit.

Mais ce sont les producteurs de matières premières qui ont été les plus affectés, conséquence de la forte baisse des cours du pétrole et des métaux industriels.

#### La Suisse, sous pression, ne plie pas

La conjoncture suisse a ralenti après la décision de la Banque nationale (BNS) d'abandonner le niveau plancher de 1,20 franc pour un euro. La décélération de la Chine et du commerce mondial a aussi pesé sur la croissance, qui est passée de 2% à 1%. Toutefois, une récession et une dégradation substantielle de l'emploi ont été évitées.

#### Le risque déflationniste domine hors des Etats-Unis

La modération de la demande – croissance mondiale assez moyenne – et l'offre abondante – capacités de production en Chine, chômage élevé, globalisation – ont continué d'exercer des pressions baissières sur les prix, surtout dans le secteur manufacturier. La faiblesse de l'inflation a encouragé la majorité des Banques centrales à maintenir les taux au plancher, voire à annoncer de nouvelles mesures d'injection de liquidités afin d'éloigner le spectre de la spirale déflationniste.

Aux Etats-Unis en revanche, la Banque centrale est entrée dans une logique de hausse graduelle des taux à la fin de l'année, le marché du travail approchant du plein emploi.

### Performance 2015

L'année avait commencé de manière particulièrement difficile pour les investisseurs helvétiques en raison de l'abandon du taux plancher par la BNS. Cette décision a eu naturellement des répercussions sur les performances en francs suisses de toutes les catégories d'investissement et, principalement, sur celles libellées en euros. D'autres événements mondiaux ont provoqué une hausse de la volatilité. On notera la crise grecque, le ralentissement de l'économie chinoise et son corollaire la baisse des prix des matières premières ainsi que les incertitudes liées à l'évolution des politiques monétaires des différentes banques centrales.

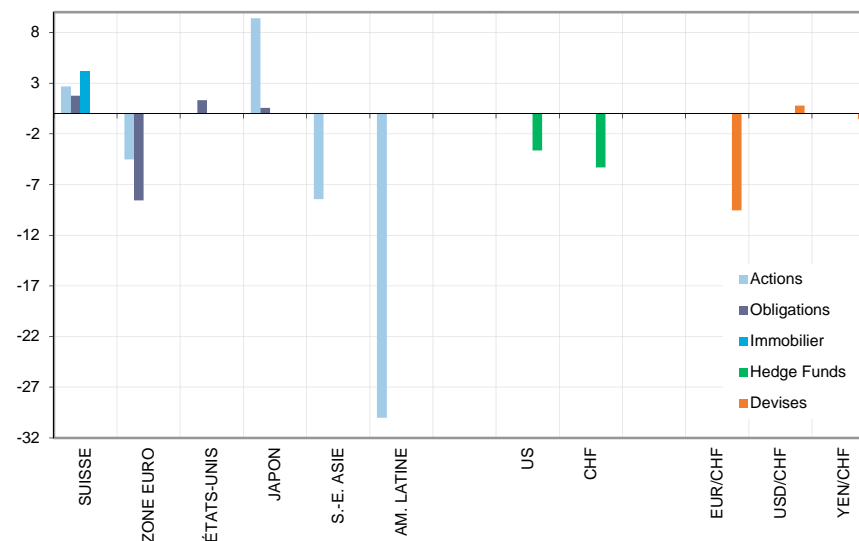
En ce qui concerne les marchés boursiers, on constate que ceux des grands pays développés ont, malgré une certaine volatilité, tiré leur épingle du jeu. En monnaie locale, les principales places européennes ont connu des performances positives, à l'exception notable des marchés britannique - plus dépendant des valeurs pétrolières - et suisse - pénalisé par l'appréciation du franc. Le marché japonais présente également un rendement largement favorable. La politique monétaire des différentes banques centrales, qui ont inondé les marchés de liquidités, a été le principal soutien. Après plusieurs années très favorables, Wall Street a marqué le pas en raison de la fin graduelle de l'argent facile et de l'absence de pricing power<sup>1</sup> pour les entreprises. La situation a été plus contrastée pour les marchés émergents, touchés par la baisse des prix des matières premières, par le ralentissement chinois et la persistance de problèmes structurels importants. Si, malgré le tassement conjoncturel, l'Empire du Milieu s'en tire relativement bien grâce à une politique monétaire accommodante, d'autres pays émergents, notamment le Brésil et l'Inde, ont passablement souffert.

Les obligations ont à nouveau réalisé des performances positives malgré des taux historiquement très bas. Cependant, après avoir été porté par la perspective d'importantes mesures de soutien des banques centrales, l'obligataire a corrigé en fin d'année en raison de mesures plus mitigées qu'anticipé de la part de la BCE concernant son quantitative easing et du changement de politique monétaire aux Etats-Unis.

Le ralentissement de l'économie chinoise a eu des effets très négatifs sur les prix des matières premières, en premier lieu sur ceux du pétrole. En cette fin de 2015, les cours de l'or noir atteignent les niveaux les plus bas des dix dernières années.

Source : BCV

## Performance 2015 des classes d'actifs par pays, en CHF (%)



Source : BCV

<sup>1</sup> Capacité des entreprises à adapter leur prix (en vue d'améliorer les marges)

## Placements de la Fondation et allocation stratégique au 31.12.2015

Véhicules de placements	Stratégie		
	A	B	C
Liquidités CHF	20%	0%	0%
Obligations en CHF	26%	27%	23%
Obligations gouv. ME	14%	15%	12%
Obligation entr. ME	6%	7%	6%
Obligation emerging ME	0%	5%	5%
Actions en CHF	6%	6%	10%
Actions étrangères	12%	11%	15%
Marchés émergents	0%	3%	3%
Hedge funds	0%	7%	5%
Matières premières	0%	3%	3%
Immobilier ind. CHF	16%	16%	18%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Nombre d'employeurs affiliés</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>4</b>
<b>Montant total des placements</b>	<b>7'439'303</b>	<b>36'913'749</b>	<b>60'402'254</b>

Total stratégie 104'755'306

## Performance nette de la Fondation au 31 décembre

2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
1.2%	8.4%	3.8%	5.4%	1.8%	2.7%	10.9%	- 9.5%

## Données statistiques au 31.12.2015

### Cotisations

Le montant total des cotisations encaissées sur l'ensemble de l'année 2015 s'élève à CHF 7'201'879. Ces cotisations servent à l'attribution aux capitaux d'épargne, au paiement de la couverture du risque, ainsi qu'au paiement des frais de gestion. En outre, les cotisations au Fonds de garantie sont également incluses dans ces montants.

### Entrées

Le montant total des prestations de libre passage reçues s'élève à CHF 2'873'019. Ces prestations proviennent des montants de libre passage reçus par les assurés entrant au service des entreprises adhérentes de la Fondation.

### Sorties

Les sorties s'élèvent à CHF 7'164'506. Ces capitaux concernent les personnes qui ont quitté la Fondation.

### Rentes et capitaux versés

La Fondation verse des rentes de retraité, d'invalidé, de conjoint et d'enfant (orphelin, enfant d'invalidé, enfant de retraité). Le montant total des rentes versées s'élève à CHF 1'616'713.

En outre, certains assurés choisissent le versement du capital en lieu et place de la rente de retraite. Le montant des capitaux versés à ce titre s'élève à CHF 480'226.

### Encouragement à la propriété au logement

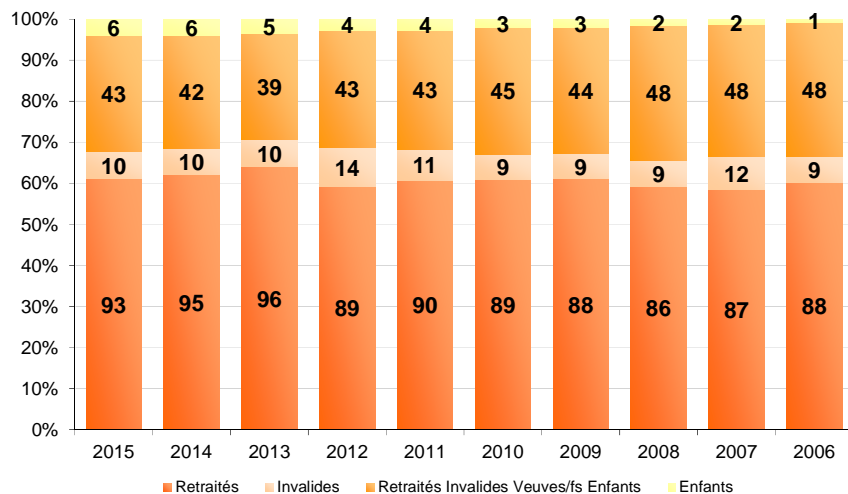
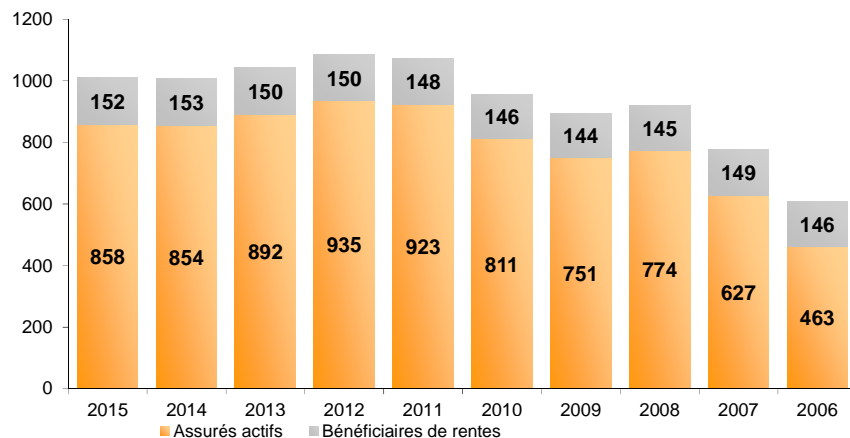
La Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle permet d'utiliser les capitaux de prévoyance pour l'acquisition de son propre logement ou le remboursement des prêts hypothécaires. A ce titre, le montant des versements au cours de l'année 2015 est de CHF 736'879.

## Assurés actifs

Hommes	567
Femmes	291
<b>Total</b>	<b>858</b>

## Bénéficiaires de rentes

Retraités	93
Invalides	10
Conjoints	43
Enfants	6
<b>Total</b>	<b>152</b>



## Situation technique au 31.12.2015

### Bilan technique simplifié

	Actif	Passif
Fortune de prévoyance	106'857'162	
Capital de prévoyance		99'201'391
Réserve de fluctuations de valeurs		8'173'077
Découvert		-517'306
<b>Total</b>	<b>106'857'162</b>	<b>106'857'162</b>

La **fortune de prévoyance** disponible correspond à la somme des actifs à la valeur du marché, diminuée des engagements, des passifs de régularisation et des réserves de cotisations de l'employeur.

Le **capital de prévoyance** correspond à la somme des capitaux de prévoyance des assurés actifs, des invalides et des pensionnés et des provisions techniques. Est indiqué ci-dessus le montant nécessaire au 31 décembre 2015.

La **réserve de fluctuation de valeurs** sert à compenser les éventuelles baisses de cours des placements. Un objectif de réserve de fluctuation de valeurs est déterminé en fonction de l'allocation stratégique et selon des considérations économiques et financières.

### La provision pour changement de bases techniques

Pour 2015, les bases techniques utilisées sont les bases LPP 2010 (P2011) au taux technique de 2.75% (3% en 2014).

Majoration pour adaptation des bases techniques : 0.5% des engagements directs des pensionnés (sans les engagements relatifs aux rentes d'enfants et aux invalides temporaires) par année depuis le 01.01.2011.

### Couverture des risques décès, invalidité et longévité

Depuis le 01.01.2014, la Fondation a conclu un contrat de réassurance total pour les risques de décès et d'invalidité avec la Zurich Assurances.

## Degré de couverture

Le degré de couverture, qui se définit comme le rapport entre la fortune de prévoyance disponible et le capital de prévoyance, s'élève en 2015 à :

**107.7%.**

**Fondation Collective FCPE – Pensio**  
Gérant: Banque Cantonale Vaudoise

**Personne de contact :**  
Vito D'Andrea  
Tél. 021 212 26 38  
Lausanne, juillet 2016